

2BES AUDIT CONSEIL
EURL au capital de 1000 euros
13 boulevard Gustave Ganay Bat J 13009 Marseille
Siren 982596934 RCS Marseille

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22/01/2025

Le vingt-deux janvier deux mille vingt-cinq à 10 heures,

Madame BOULOUFEI Essodéké Samii
Demeurant 13 boulevard Gustave Ganay Bat J 13009 Marseille
Gérante de la société 2BES AUDIT CONSEIL,

A pris les décisions suivantes :

- Fixation de la rémunération du Gérant,
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

PREMIERE RESOLUTION

Pour l'exercice en cours qui clôturera le 31/12/2025, Madame BOULOUFEI Essodéké Samii décide qu'elle ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Gérant, pour la période du 01/01/2025 au 28/02/2025.

Elle pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique donne tous pouvoirs, au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Marseille, le 22/01/2025

